



Saint-Mars-de-Coutais

BULLETIN MUNICIPAL - Octobre 2017



Sommaire

) CONSEILS MUNICIPAUX

p. 3-4

) VIE MUNICIPALE

- Réhabilitation du cimetière p. 4
- Mobilités douces p. 4
- Bibliothèque Municipale p. 5
- Embarcations du Tenu p. 5
- Départ en retraite p. 5
- Les Millauds p. 6
- Randonnée Municipale p. 6
- Rentrée scolaire p. 6
- Les agents communaux p. 7
- Tarification p. 8
- Le Menu Local p. 8
- Appel à bénévoles p. 8
- État-civil p. 9

) VIE ASSOCIATIVE

- Football p. 9
- Basket p. 10
- Boule St-Marine p. 10
- Bad Saint-Marin p. 10
- Saint-Médard Tennis p. 11
- ALAC p. 11
- Forum des Associations p. 11
- ZEM p. 12
- Comité des Fêtes p. 12
- TSM p. 13
- Le Chemin des Papillons p. 13
- Maison des Jeunes p. 14
- Les Cavaliers Marins p. 14
- La Passerelle p. 15

) VIE SCOLAIRE

- APEL-OGEC p. 15
- Amicale'ment Vôte p. 16
- École Sainte-Thérèse p. 16

) INFOS PRATIQUES

- Parc des Versènes p. 17
- Horaires de la Mairie p. 17
- Horaires de la déchèterie p. 17
- Gilet jaune p. 17
- Déchets p. 18
- Permis en ligne p. 18

) AGENDA

p. 19-20



Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire
Responsable de la communication : Chrystelle Dronet
Rédaction : Chrystelle Dronet, Jean-Marc Aubret, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Noëlle Rémond,
Yvon Plantard, Marie-Françoise Rondeau
Réalisation : Optima & Co
Crédits photos : Mairie - Photos couverture : ALAC atelier photos
Imprimé sur papier recyclé

Le Conseil Municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

Voici un résumé des principaux points abordés lors des conseils municipaux des 6 avril, 10 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 30 juin, 6 juillet et 14 septembre 2017.

CONSEIL DU 6 AVRIL : Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Pascal DUBREIL, Mme Christiane, M. Olivier BRANDT, Mme Solène AMIANT, M. Rémy GARRIOU.

CONSEIL DU 10 AVRIL : Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Pascal DUBREIL, M. Jean-Marc AUBRET, M. Olivier BRANDT, Mme Armelle MAGOT, M. Pierre-Yves LAPOUYADE-DUPUY. Absents excusés : Mme Solène AMIANT, M. Rémy GARRIOU, M. Didier RICHARD.

CONSEIL DU 4 MAI : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christiane POUVREAU, M. Pierre-Yves LAPOUYADE-DUPUY. Absents excusés : Mme Solène AMIANT, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Olivier BRANDT, M. Pascal DUBREIL, M. Didier RICHARD.

CONSEIL DU 1^{er} JUIN : Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Olivier BRANDT, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Rémy GARRIOU, M. Pierre-Yves LAPOUYADE-DUPUY. Absents excusés : Mme Laurence FERRET, M. Didier RICHARD.

CONSEIL 6 JUILLET : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence BRIAND, Mme Christiane POUVREAU, Mme Solène AMIANT. Absents excusés : M. Didier RICHARD, Mme Laurence FERRET, Mme Armelle MAGOT. Absents : M. Olivier BRANDT, M. Pierre-Yves LAPOUYADE-DUPUY.

CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie AVERTY, M. Jean-Marc LINO, M. Michel DERBORD, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Solène AMIANT. Absents excusés : Mme Armelle MAGOT. Absents : M. Pascal DUBREIL, Mme Christiane POUVREAU, M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU.

FINANCES

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES POUR 2017

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% les subventions aux associations et organismes divers. Pour celles qui sont calculées selon le nombre de licenciés, d'adhérents ou de participants, la somme de 7,77 € par personne passe à 7,85 €. Détail disponible sur demande en mairie.

BUDGETS 2016

Les budgets de Saint-Mars-de-Coutais terminent l'année 2016 avec, pour les sections "investissement" + "fonctionnement" :

- Un excédent de 18 697 € pour le commerce de proximité.
- Un déficit de 612 914 € pour l'assainissement.
- Un excédent de 1 399 878 € pour la commune.

INVESTISSEMENT ET RECETTES PRÉVUS POUR 2017

Détail disponible sur demande en mairie.

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux d'imposition restent stables en 2017 :

- A 13,10% pour la taxe d'habitation.
- A 8% pour le foncier bâti.
- A 19% pour le foncier non bâti.

TRAVAUX

MOBILIER ET EXTINCTEURS POUR LA SALLE POLYVALENTE

La société Ouest Collectivités de Saint-Grégoire a été retenue pour l'achat de mobilier pour la salle polyvalente : elle nous fournira 40 tables rectangulaires,

6 tables rondes, 300 chaises empilables ainsi que des chariots de transport pour un montant de 13 150 € HT.

La société Extincteurs Nantais de Vertou fournira les extincteurs et plans de sécurité pour un total de 1 071 € HT.

PLATEAUX RALENTISSEURS POUR LA RUE SAINTE-ANNE-DU-VIGNEAU

L'Entreprise Bodin va réaliser trois plateaux ralentisseurs rue Sainte-Anne-du-Vigneau. Le montant total est de 9 452 € HT.

DÉMOUSSAGE BATIMENTS

Pour le terrain de tennis extérieur, validation du devis d'un montant de 6 308 € HT. Pour les murs et toiture de la mairie, validation du devis d'un montant de 12 466,67 € HT.

AMÉNAGEMENTS

- Validation des devis pour le balisage des quatre sentiers de randonnées pour un montant 11 099,42 € HT suite à l'inscription au PDIPR. Ce montant est subventionné jusqu'à 70% par le Conseil Départemental.

- Attribution des noms de rues de la ZAC des Millauds :

- rue principale : rue des Millauds,
- le rond-point : rond-Point du Moulin,
- la rue d'accès du rond-point à la ZAC : rue du Lopin.

- Le thème choisi pour les rues secondaires porte sur les anciennes mesures agraires (rue de la Boisselée, rue de la Perche, rue de la Toise, rue du Pied Carré, rue du Quarteron, rue du Demi-Journal, rue de l'Arpent, rue le Seizième.

- Acquisition d'un radar pédagogique solaire pour un montant de 2 176,50 € HT.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Suite à la mise en place sur le Département d'un plan d'action de lutte contre le frelon asiatique et pour répondre aux nombreuses sollicitations des administrés, le conseil municipal a décidé de prendre en charge les frais de destruction des nids au-delà de 100 €.

INFORMATIONS

Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal a voté l'instauration d'un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel et défendre les intérêts de la commune pour tout litige contentieux aux requêtes devant les tribunaux compétents.

Le conseil municipal a voté une obligation de dépôt du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

Le conseil municipal décide d'instaurer la déclaration préalable pour l'installation d'une clôture sur le territoire communal.

ENFANCE

- Validation de la Convention avec l'association Anim'action pour les services enfance et jeunesse (Convention pluriannuelle d'objectifs) pour l'organisation de l'accueil de loisirs, (hors mercredi après-midi en période scolaire), accueil passerelle et accueil maison des jeunes, conclue pour une durée de deux ans du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019.
- Validation du PEDT (Projet Éducatif Territorial), de 2017 à 2020.

• Validation du contrat enfance/jeunesse entre la commune et la caisse d'allocations familiales, de 2017 à 2020.

• Signature de la convention avec l'intervenante ART'K EN CIEL (prestataire spécialisée en arts visuels et Qi Gong) dans le cadre des TAP pour l'année scolaire 2017/2018.

• Signature de la charte avec l'association TAP TIP TOP dans le cadre des TAP pour l'année scolaire 2017/2018.

• Signature de la convention de mise à disposition des services entre la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique et la commune pour l'intervention lors des TAP, pendant l'année scolaire 2017/2018.

• Validation des nouveaux taux d'effort pour les services restaurant scolaire - accueil périscolaire et accueil de loisir du mercredi après-midi.

BIBLIOTHÈQUE

Ajout d'heures au contrat d'accompagnement dans l'emploi de l'agent de bibliothèque. Augmentation du temps de travail de huit heures par semaine, soit 28 h.

INFORMATION BATIMENTS

Acquisition d'un bâtiment d'environ 24 m² situé au 29, la Guinanderie qui entrave la visibilité sur la gauche pour la sortie sur la route départementale 61, limitée à 50 km/h. Prix 60 € le m² (la superficie exacte sera déterminée après bornage).

Information au conseil de la proposition du propriétaire de vendre à la commune le bâtiment ACTI, rue Saint-Médard.

Vie Municipale

Avis municipal relatif à la réhabilitation du cimetière communal

Le conseil municipal a décidé d'engager un programme de réhabilitation du cimetière. Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, le groupe Élabor, service cimetière, a été missionné pour accompagner la commune dans cette démarche. Ainsi, toute personne concernée par des concessions non matérialisées ou très anciennes ou sans épitaphe, et qui tient à maintenir ses droits ou places, est priée de se faire connaître à la mairie soit :

- en se présentant,
- en envoyant un courrier.

(Merci de bien indiquer l'emplacement de la concession et le nom des inhumés dans la tombe).

Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage et de presse. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Le Maire, Jean Charrier

MOBILITÉS DOUCES : RÉUNION PUBLIQUE

Le vendredi 10 novembre 2017 à 19 h au Restaurant Scolaire.

Présentation des projets des itinéraires envisagés sur la commune pour se déplacer à pied, à vélo, en roller... en toute sécurité.

Bibliothèque Municipale

Changement d'horaires d'ouverture

A partir du mois d'octobre 2017, l'équipe de la bibliothèque vous accueille lors de nouveaux horaires :

- Mercredi : 14 h 30-18 h.
- Vendredi : 16 h-19 h.
- Samedi : 10 h-12 h.
- Dimanche : 10 h-12 h.

Animations

Dans le cadre de "bibliothèques en fête", la bibliothèque de Saint-Mars-de-Coutais organise un atelier gratuit d'écriture de contes, animé par Sylvie, pour les enfants, à partir de 8 ans. Il se déroulera **le 28 octobre, salle Loi 1901, à partir de 10 h 30 jusqu'à 12 h**. Attention : l'inscription à l'atelier s'effectue à la bibliothèque avant le 25 octobre car le nombre de places est limité.



La bibliothèque propose également, en partenariat avec la compagnie "Luciole et Grillon", le spectacle "Contes à tiroirs". Il aura lieu **le mardi 31 octobre à 15 h au théâtre. Gratuit.**

De plus, des lectures d'histoires de Noël auront lieu **le mercredi 20 décembre, à partir de 15 h** à la bibliothèque.

Liseuse

A partir de septembre, une liseuse de la bibliothèque départementale sera disponible à la bibliothèque. Le prêt s'effectue comme un livre. Vous pourrez ainsi retrouver des classiques mais aussi lire des livres en version originale (anglais, allemand, etc.).

Classement des BD jeunesse

Afin de faciliter la recherche, le classement des bandes dessinées jeunesse est dorénavant par ordre alphabétique de séries.

Embarcations sur le Tenu



Nous remercions tous les propriétaires de barques qui se sont fait connaître auprès de la mairie. 32 barques sont ainsi répertoriées sur la commune. Au cours du mois d'octobre, la commune procédera progressivement, à la sortie d'eau, de toutes les embarcations présumées abandonnées.

Concernant les barques immergées identifiées, il appartient aux propriétaires de les mettre hors d'eau et de les amarrer.

Un nouveau délai de deux mois, à compter de la sortie d'eau, sera laissé pour que chacun puisse venir identifier son embarcation hors d'eau. Il en reste 16 à ce jour.

Ensuite, les embarcations constatées comme présumées abandonnées depuis le mois de mars, seront définitivement considérées comme abandonnées en vertu de l'article L1127-3 du code Général de la Propriété des Personnes Publiques et seront réquisitionnées pour destruction ou don en vue de mettre fin au danger et/ou à l'entrave prolongée de la berge.

La Commission Gestion du Patrimoine Urbain

Départ en retraite de notre agent technique

Le départ en retraite d'un agent est toujours un moment émouvant. Vendredi 7 juillet, la municipalité a dit au revoir à Bernard Ranouille, ceci après 12 années de service à St-Mars-de-Coutais. Bernard a intégré la municipalité en 2005 en tant qu'agent technique.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite en compagnie de sa famille.





Les Millauds, le quartier qui pousse...

L'année dernière, débutait la commercialisation de la première tranche et déjà les premières constructions démarrent sur ce nouveau quartier.

La vente de ces lots libres de constructeurs affiche une belle dynamique, Loire-Atlantique Développement-SELA va proposer à la vente en octobre prochain 10 nouveaux lots libres de constructeurs de 330 m² à 623 m² et à partir de 55 500 €. Sont proposés également 9 terrains en accession abordable



sous conditions de revenus, en partenariat avec le constructeur Macoretz, offrant une maison (de plain-pied ou avec étage) et un terrain à partir de 146 000 € TTC.

Pour plus de renseignements, contactez : Loire-Atlantique Développement-SELA 02 40 48 48 00 et Macoretz : 02 40 21 82 90 ou au 06 73 38 88 14 www.sela-immo.fr - www.macoretz-scop.fr

Randonnée Municipale

La municipalité a organisé la randonnée semi-nocturne le samedi 13 mai 2017 dans une ambiance de détente.

Deux parcours étaient proposés offrant aux marcheurs la découverte de notre belle campagne.

Cette randonnée a été clôturée par le verre de l'amitié.



Rentrée scolaire 2017-2018

La commune a la gestion des services périscolaires (APS - Pause méridienne - TAP - ALSH des mercredis scolaires).

315 élèves sont scolarisés sur la commune, répartis ainsi :

- 215 élèves à l'école Publique P. & M. Delaroche.
- 100 élèves à l'école Ste-Thérèse.

Une moyenne de 250 enfants (75%) mange au restaurant scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires.

L'Accueil Périscolaire reçoit jusqu'à 75 enfants (22%) et plus de 60% des enfants participent aux Temps d'Activités Périscolaires des lundis, mardis et jeudis.

Pour la nouveauté de cette année, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des mercredis scolaires accueille jusqu'à 48 enfants.

Une équipe d'animatrices est présente pour les accueillir, les accompagner au moment du repas, proposer et animer des ateliers tout en restant vigilantes à leur sécurité.

De plus, une équipe d'agents d'entretien est mise en place pour le nettoyage des locaux scolaires et périscolaires.

Vous trouverez page suivante le trombinoscope de cette équipe d'animatrices.

Les agents communaux du service enfance 2017-2018



Murielle Jutel
Classe PS-MS 1
Agent d'animation
(Pause méridienne, TAP)



Estelle Thabard
Classe PS-MS 2
Agent d'animation
(Périscolaire,
Pause méridienne, TAP)



Aurélie Brossaud
Classe PS-MS 2
Agent d'animation
(Périscolaire,
Pause méridienne, TAP)



Chrystelle Relandeau
Classe GS
Agent d'animation
(Pause méridienne, TAP)



Audrey Jointre
Coordinatrice
Enfance Jeunesse



Fanny Martin
Directrice - Animatrice
des temps périscolaires



Mélaine Fourier
Animatrice référente
Ste-Thérèse
(Périscolaire, Pause méridienne,
TAP, ALSH)



Amandine Rocher
Animatrice
(Périscolaire, Pause méridienne,
TAP, ALSH)



Marjorie Lamarche
Animatrice
(Périscolaire, Pause méridienne,
TAP, ALSH)



Magalie Herry
Animatrice Ste-Thérèse
(Pause méridienne, TAP,
ALSH)



Sylvie Bouyssou
Animatrice Ste-Thérèse



Christine Averty
Animatrice
(Pause méridienne)



Sylvie Hébert
Animatrice (TAP)
et agent à la bibliothèque



Corinne Lhomelet
Animatrice (Pause méridienne)
et agent d'entretien



Yveline Bras
Aide aux devoirs (TAP)
et agent d'entretien



Martine Durand
Agent d'entretien

La tarification des services municipaux de la rentrée scolaire 2017-2018

Pendant de nombreuses années, la tarification des services Accueil Périscolaire (APS) et Restaurant Scolaire (RS) était unique à toutes les familles. La commune a renouvelé le contrat Enfance-Jeunesse (2017-2020) avec le partenaire CAF. L'évolution des services, afin de répondre aux besoins des familles, a amené la commission à se déclarer auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Le DDCS soutient les communes, mais en contrepartie la commune doit obligatoirement proposer une tarification soit par tranches soit au taux d'effort.

Accompagnée par la conseillère technique de la CAF, la commission a proposé au conseil municipal du mois de juin de valider la tarification au taux d'effort, c'est-à-dire que les familles auront une tarification en fonction de leurs revenus.

Les familles ont rendu leur dossier unique d'inscription.

Lors du conseil municipal du 14 septembre 2017, il a été validé un nouveau taux d'effort réajusté.

Ce taux d'effort cependant ne s'applique pas pour les Temps d'Activités Périscolaires où un forfait de 12 € par enfant par cycle est appliqué (Nouveauté : tarif de 6 € à partir du 3^e enfant).

Nous rappelons que pour les familles qui n'auraient pas transmis leur quotient familial, il sera appliqué le taux d'effort le plus élevé pour la facturation des différents services et les invitons à transmettre le justificatif à la coordinatrice.

La commission Enfance Jeunesse Éducation et Action Sociale

Le menu local : vendredi 30 juin 2017

Il est midi, la sonnerie retentit : c'est la sortie de classe pour tous les élèves.

Environ 250 élèves sont inscrits pour manger au restaurant scolaire.

Aujourd'hui, les enfants sont accompagnés de leurs enseignantes qui ont accepté l'invitation de la municipalité.



Comment est né ce projet de menu local des producteurs de St-Mars-de-Coutais ?

Les élus de la commission Enfance Jeunesse Éducation et Action Sociale ont travaillé en commission élargie (c'est-à-dire avec les parents d'élèves élus des 2 écoles, le personnel du prestataire CONVIVIO et communal) pour mettre en place ce menu. Des échanges et des rencontres avec les producteurs locaux ont eu lieu afin de respecter les normes agroalimentaires.

Après discussion, le menu était composé de :

- Entrée : dips de carottes bio (Jardins de la Coccinelle).
- Plat : bœuf bio accompagné de pommes de terre (Erwan Brient et les Jardins de la Coccinelle).
- Fromage et dessert : fromages chèvre - vache et fromage blanc avec un coulis fraise (Fromagerie Beillevaire de Machecoul).

- Accompagné par le pain de la boulangerie "Aux Délices de St-Mars" et du pain bio de Matthieu Thabard, label Paysan bio.

Des nappes de couleur ont été mises sur les tables pour une ambiance conviviale. Sous le préau, les producteurs ont répondu aux questions des enfants.

Nous remercions tous les acteurs qui ont participé à cette belle journée. Les enfants et adultes ont apprécié le menu.

Appel à bénévoles

Pour les prochaines périodes des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Parents, grands-parents, jeunes adultes, vous souhaiteriez initier, partager votre passion avec les enfants : N'hésitez pas à vous rapprocher de la coordinatrice, Audrey Jointre 06 30 53 99 51.

État-Civil (Arrêté au 30 septembre)

Naissances

DAZARD Sahily 21, la Noé	née le 29 avril 2017
MOREL Ezio Le Bas Verger	né le 5 mai 2017
BROSSAUD Thyno 15, la Marzelle	né le 26 mai 2017
GUILBAUD Jade 19 bis, l'Effeterie	née le 29 juin 2017
GOUVIAC Nino Les Sablières	né le 2 août 2017
ALLARD RODRIGUEZ Mathilda 7, l'Effeterie	née le 3 septembre 2017
ROBIN Mila 11, la Pommeraie	née le 3 septembre 2017
MORILLEAU Kélyo 13, la Gohélie	né le 6 septembre 2017
MEZDID Estelle 3, Sainte-Marie	née le 18 septembre 2017
RAULET Albéric 14, le Branday	né le 23 septembre 2017

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariages

OLIVE John et MABIT Julie	10 juin 2017
---------------------------	--------------

BINET Jérôme et BOS Céline	16 juin 2017
HUGUET Jérôme et PIPAUD Jennifer	1 ^{er} juillet 2017
PACAUD Jean-Christophe et BERTHOME Marie	15 juillet 2017
ABRAHAM Grégory et PÉRAUDEAU Morgane	5 août 2017
BROSSAUD Pierrick et OUACHANI Nadi	12 août 2017
CRÉNÉGUY Johann et COGHLAN Anna	19 août 2017
LE JOLY Sébastien et MARY Céline	16 septembre 2017

Décès

SOUCHU veuve CHARRON Denise 24, la Baffrie	17 mai 2017
RELANDEAU Paul 9, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	19 juin 2017
MAZUREAU veuve JAN Rachel 9, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	26 juin 2017
CHARRIER Jacques 6, le Moulin	4 août 2017
GRAVOUIL épouse RIALLAND Simone 1, la Rennerie	5 août 2017
CHARTIER veuve PICARD Odette 9, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	20 septembre 2017
PÉLLERIN Maurice 1, la Retarderie	22 septembre 2017

Vie Associative



Football : Une nouvelle saison débute

Voilà un été qui s'achève et une saison qui repart.

Les Seniors (2 équipes) ont déjà chaussé les crampons pour les tours de coupe et championnat, ils sont entraînés par C. Sorin et évoluent en D4 et D5.

Le "Groupement Jeune 2 Coutais" avec St-Lumine est également en place, il concerne les enfants de U12 aux U17.

Le foot animation, encadré par P. Gatine et accompagné par M. Merlet et I. Frappas a également fait sa rentrée. Les entraînements ont lieu le mercredi de 18 h à 19 h 30 et tous les samedis s'il n'y a pas de plateaux.

Vous pouvez, dans chaque catégorie, continuer à vous inscrire en demandant des renseignements à

Y. Épervrier à l'adresse mail : stmedardfootball44680@gmail.com.

Toujours à la recherche de bonnes volontés, le club accueillera avec plaisir votre participation bénévole : traçage des terrains, tenue de la buvette, arbitrage, accompagnement des équipes, recherche de partenariat, etc.

Bonne saison à tous.

Rue du Grand Pré - 44680 Saint-Mars-de-Coutais
n° affiliation 513856 - couleur rouge et blanc
stmedardfootball44680@gmail.com

Le Bureau





Saison de basket 2017 - 2018 : des départs et des arrivées

La saison est repartie début septembre. Quelques mouvements ont eu lieu à l'intersaison.

Côté bureau

Benoît, avec ses contraintes familiales et professionnelles a décidé de faire une pause en tant que secrétaire. Matthieu, arrivé au club il y a 2 ans s'est proposé de le remplacer pour tenir cette fonction ô combien importante dans un club.

Lisa et Leslie se sont également portées volontaires pour intégrer le bureau.

Nous leur souhaitons à tous les trois, la bienvenue.

Côté joueurs et encadrement technique

Christophe et Fred ont décidé d'arrêter de coacher et entraîner. Quelques benjamines et minimes se sont orientées vers une autre activité.

Malgré ces départs, les effectifs se maintiennent car nous avons la satisfaction d'accueillir de nouveaux licenciés dans les catégories baby (2011 - 2012), mini-poussin(e)s (2009 - 2010), poussines (2007 - 2008) et loisirs mixtes.

Nous en profitons pour préciser qu'il n'est jamais trop tard pour s'inscrire.



Mini-poussin(e)s et poussines lors de l'entraînement.

Animation club

Au moment d'écrire l'article il est trop tôt pour communiquer sur les manifestations et animations qui seront organisées durant cette saison. La volonté du bureau est de les développer sensiblement par rapport aux saisons précédentes et pour cela toutes les aides seront les bienvenues.

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte mail du club : stmedard-basket44680@gmail.com

La Boule St-Marine



La saison 2017 vient de se terminer le 16 septembre par un repas de l'amitié, suivi de la proclamation des résultats.

Le 1^{er} est Alfred Amiant devant Pierre Tenaud, le 3^e est Gérald Guilbaudeau. Chez les femmes, la victoire revient à Yolande Épervrier. L'Assemblée de la Boule St-Marine aura lieu **le 23 février 2018** et sonnera le début de la saison.

On accepte tous les nouveaux joueurs femmes et hommes de tout âge.

Le Bureau

Le Bad Saint-Marin



Le club loisir de badminton de Saint-Mars-de-Coutais vous accueille depuis le lundi 4 septembre. Les inscriptions restent stables en ce début d'année.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité les lundis et jeudis de 20 h à 22 h au complexe sportif.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les séances, vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse suivante : badstmarin@yahoo.fr ou sur le site de la mairie.

Sportivement.

Le Bad Saint-Marin



L'année 2017 pour Saint-Médard Tennis

En ce début d'année sportive, nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux adhérents au sein du club, en espérant que l'ambiance sera comme chaque année au rendez-vous grâce à notre entraîneur Nicolas.

Le club recrute également de nouveaux membres motivés au sein du bureau qui ont envie de participer à l'évolution du club. Si cela vous intéresse, nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous.



La Rentrée de l'ALAC

Début septembre, nous avons démarré notre rentrée avec nos 3 séances d'inscriptions et notre Assemblée Générale. Nous remercions à ce titre les personnes venues nous aider lors de ces 3 demi-journées et la vingtaine de personnes présentes lors de notre Assemblée Générale.

Nous remercions tout particulièrement la mairie pour l'aide qu'elle nous apporte (prêt de salles, de matériel, disponibilité et subvention exceptionnelle).

Après de nombreuses années au sein de l'association, Martine Angelvy se retire du bureau, nous tenons à la remercier chaleureusement pour sa disponibilité et son soutien tout au long de ces années de bénévolat à nos côtés. Nous regrettons également le départ de Céline Charrier, qui faisait partie de notre équipe depuis trois ans. Vous allez nous manquer !

En cette nouvelle année, nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Luce Beillevaire et Gisèle Boisson élues à l'unanimité. Bienvenue à toutes les deux.

Pour ceux qui ne connaissent pas notre association, l'ALAC a pour objectif de proposer au sein de notre commune des activités culturelles et sportives, aux adultes, adolescents et enfants. Nos intervenants sont majoritairement des professionnels ; tous sont des passionnés.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours. A l'issue de nos permanences d'inscriptions,

force est de constater que les adhésions ne sont pas à la hauteur de nos attentes pour de nombreuses activités. Ce qui nous oblige, toujours à contrecœur, à fermer certains ateliers déficitaires pour équilibrer notre budget. Certains choix ont déjà été entérinés par le bureau. Des décisions seront prises après les deux cours d'essai fin septembre début octobre. Notre association risque de se retrouver en difficulté financière ce qui serait très dommageable.

Il est, bien entendu, encore temps de nous joindre pour vous inscrire aux ateliers de percussions, à la danse africaine, à la zumba, pour le cardio tendance, le yoga... La plaquette est toujours à votre disposition sur le site de la mairie. N'hésitez pas à nous contacter !

Cette année encore, nous organiserons des stages. Le premier d'entre eux propose une nouvelle activité aux enfants et aux adultes : il s'agit de vous initier à la fabrication de bijoux auprès d'une professionnelle, habitante de notre commune. Les dates prévues sont à ce jour **le 30 septembre** (ado-adultes) et **le 25 octobre** (enfants).

Pour plus d'informations (activités proposées, tarifs, horaires) notre plaquette est disponible sur le site de la mairie.

Des idées, des remarques ? Une envie de nous rejoindre ?

Nos coordonnées : alac.stmars@gmail.com

Forum des Associations



Le deuxième Forum des Associations, organisé par la municipalité et les associations, s'est déroulé dimanche 11 juin 2017 sur le site de l'école publique.

Cet événement a été l'occasion aux visiteurs de rencontrer le tissu associatif de la commune. Certaines associations ont accompli des démonstra-

tions, notamment musicales, sportives, culturelles...

Les visiteurs ont pu prendre des renseignements et valider leurs inscriptions aux activités qu'ils ont retenues pour l'année 2017/2018.

Ce fut un beau moment d'échanges. Merci à tous pour votre participation.

La Municipalité

ZEM

MERCI !!!

Merci à vous d'avoir été présents à la 4^e édition de la "faites de la musique" en juin dernier. Une édition qui a réuni près de 600 personnes, 60 bénévoles (un grand merci à eux), 4 000 rires, 60 000 frissons et 1 ambiance de folie. Cette édition a été une grande réussite, tant humainement que dans l'organisation et finalement dans les résultats.

Et c'est reparti pour une nouvelle saison ZEM seniors. Les années passées nous étions sous l'aile de l'association Anim'action ; cette année nous devenons une association à part entière. Nous gardons un lien fort avec Anim'action, car sans elle, la ZEM n'existerait pas. Merci à tous les acteurs de cette belle asso.

Nous comptons près de 30 adhérents cette année et la porte reste ouverte pour les mélomanes du coin. A bon entendeur...

Notre première action se passe à l'ADAPEI de Ste-Pazanne. Des résidents handicapés nous ont prêté main-forte pour la déco du site de la fête de la musique. Tout naturellement, pour les remercier, nous nous sommes déplacés le dimanche 17 septembre pour leur faire un concert acoustique et un atelier musical. Que du bonheur...

La nouveauté de cette année, est la création d'un atelier "fabrication d'instruments de musique". Une



façon de se rassembler différemment autour de la musique.

Et bien sûr, nous sommes plus que jamais motivés pour la 5^e édition de la fête de la musique. On espère que vous serez de la partie avec votre bonne humeur et vos jolis sourires.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site de la ZEM <http://zemsmdc.wixsite.com/music> ainsi que la page Facebook ZEM zone d'expression musicale.

Encore une fois, MERCI.

Laëtitia pour la ZEM

Comité des Fêtes



Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité des Fêtes remercie les Saint-Marines et les Saint-Marins de s'être déplacés en nombre le 15 juillet dernier lors du feu d'artifice (avec un joli soleil !!) : nous étions agréablement surpris, cela nous encourage pour l'année prochaine !

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles et la municipalité qui ont participé à l'organisation et le déroulement parfait de cette édition !

Rendez-vous donc l'année prochaine avec normalement... un double bouquet !!!

Le Comité organisera un concours de palet sur plomb qui se déroulera **le samedi 25 novembre** prochain (début du concours 14 h salle Acti) : une participation de 14 euros par équipe de deux sera demandée.



Nous nous basons sur 40 équipes.

Pour les inscriptions ou renseignements, 2 numéros de téléphone : 06 87 56 18 84 ou 06 45 57 65 71.

Date limite des inscriptions le 10/11/2017 ! Venez nombreux, un lot sera offert à chaque équipe ! bar et restauration sur place.

Pour finir, l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu **le vendredi 10 novembre à 20 h salle loi 1901** ; elle aura pour but de réélire le bureau, accueillir de nouveaux membres et dévoiler les chiffres de l'année, et pourquoi pas recueillir de nouvelles idées ! La porte du Comité reste grande ouverte à ceux qui veulent nous rejoindre !!!

Merci à vous tous, dans l'attente de se revoir pour une prochaine manifestation !!!!

TSM, Théâtre à St-Mars, entre en répétition



Des lectures ont eu lieu au cours de l'hiver. Depuis début septembre quatre comédiens et un metteur en scène répètent une pièce historique intitulée "16 juin 1940". Quatre personnages historiques sont plongés dans un débat imaginé par l'auteur Bruno Jarroson. Une uchronie, une fiction sur une solide base historique, qui relate des faits tels qu'ils auraient pu se produire, sur l'avenir de la France

au début de la deuxième guerre mondiale.

Le 16 juin 1940, c'est la débâcle, l'armée française est en déroute. Les Allemands entrent dans Paris. C'est l'exode de la population. Le gouvernement et le président de la République Albert Lebrun, se réfugient à la préfecture de Bordeaux. Deux camps s'affrontent alors. Le camp de ceux qui veulent continuer la guerre à partir de l'Afrique du Nord, Georges Mandel, Ministre de l'Intérieur, et Paul Reynaud, Président du Conseil. Et le camp de Philippe Pétain, maréchal, vice-président du Conseil, qui entend demander immédiatement l'armistice à l'ennemi.

Le 16 juin 1940, c'est la veille du "discours aux Français" de Pétain ; c'est deux jours avant "l'appel" du Général de Gaulle. C'est le jour où la France est morte à Bordeaux.

En un dialogue déconcertant qui oscille entre le léger et le grave, quatre personnages, inconscients de leurs propres destins, s'affrontent sur le sort du pays. Du tragique au comique, la fable du pouvoir se perd dans des manipulations et des intrigues aussi drôles que sérieuses.

Un vrai moment d'émotions diverses interprétées par Pierre Durand (*absent sur la photo*), Bernard Binet, Laurent Pelé et Jean-Louis Potiron. A la mise en scène et à la direction des acteurs œuvre Denis Angibaud. On retrouvera à la technique Jean-Rémi Pineau et Michel Fourrier.

Fidèle à sa démarche, TSM se lance encore dans un théâtre populaire de qualité. Les dates de représentations ne sont pas encore définies, on donnera rendez-vous au public en temps voulu.

Retour sur le festival Le Chemin des Papillons

Comment vous dire... cette aventure que nous vivons est quelque chose de magique à nos yeux. L'organisation de cette édition a été pleine de sourires, de surprises, mais aussi de peurs, de doutes et de coups de fatigue... Car nous ne sommes pas devins, nous ne savons jamais si ce que l'on fait marchera ! Mais il est là le point stimulant de la chose ! Et la force du collectif que nous sommes nous permet de passer au-dessus des difficultés rencontrées.



Ces deux jours de festival ont été riches de rencontres tant avec les artistes qu'avec les bénévoles et

festivaliers présents. Nous avons accueilli cette année 422 festivaliers, soit plus du double de l'édition précédente qui en comptait 156. On ne peut vous cacher notre joie ! Financièrement, c'est aussi une réussite car nous rentrons dans nos frais et en plus avec des fonds pour la suite. Que demander de plus ?

Ce travail a beau être bénévole, cela n'enlève pas la qualité que l'on souhaite y donner. C'est un travail social que nous avons mené durant cette aventure, et c'est à nos yeux quelque chose qu'il faut développer et soutenir sur le territoire. Car on en a tous besoin.

Évidemment nous ne l'avons pas construit seul, c'est en partie grâce à la richesse associative de Saint-Mars-de-Coutais et des villes environnantes que cette action a pu exister encore cette année.

Nous remercions grandement tous les bénévoles et organisations ayant pris part à l'aventure, merci aux festivaliers de s'être déplacés,



et merci mille fois aux artistes et intervenants de l'événement.

Cette belle aventure, nous continuons à la construire avec de nouvelles actions, et certainement une nouvelle édition du festival l'année prochaine.

"Préservez cela partout où nous sommes, quelle que soit l'échelle de notre action, car il n'y a pas de petites initiatives !"

Julos Guilbaud pour l'association

Le Chemin des Papillons
Mail : lechemindespapillons@gmail.com
Site internet : <http://lechemindespapillons.wix.com/asso>

Photographies d'Anne-Laure Calvano Grill (Retour en image disponible sur notre site).

Jeunesse - Maison des Jeunes (MJ)

Des animations variées tout l'été

Des activités préparées en amont avec les jeunes de la MJ nous ont amenés vers l'extérieur, pas de doute... c'est l'été ! De la traditionnelle sortie **plage** à une balade en **kayak** sur l'Acheneau et le Tenu, à moins qu'un simple repas préparé au local, histoire de se retrouver, ne fasse l'affaire.

Allez ! Faisons un bond dans l'histoire pour découvrir les méandres **du Château de Serrant (49)**... en visite guidée s'il vous plaît ! Voyageons encore. Nous voilà parachutés dans un voyage interstellaire, pour mieux connaître notre propre système solaire et les galaxies environnantes **au Planétarium** de Nantes. Encore un peu de culturel ?... proposition de participer au festival **des Zendimanchés** (Collectif Spectacles en Retz), où deux jeunes de la passerelle présentaient leur spectacle à l'ouverture du festival, ou bien encore **le Chemin des Papillons 2^e édition** à St-Mars en août.

L'été, c'est évidemment la période des parcs aquatiques (**O'gliss**), mais aussi de profiter de la météo clémente pour (re)découvrir les spectacles grandioses **du Puy du Fou**.



Séjour à Barcelone (21 au 30 août)

Ce projet, né d'une envie d'un groupe de jeunes l'été précédent, a nécessité 10 mois de préparation et d'accompagnement auprès des jeunes. Une mobilisation pour construire ce séjour fut nécessaire, et il a fallu imaginer différentes actions à mener pour réduire le coût du séjour aux familles (boum des enfants, préparations de repas, récolte de papier pour recyclage...).

C'est donc durant 10 jours sous le signe de la chaleur espagnole que nous avons vécu ce véritable temps de vacances. Axé essentiellement autour des activités nautiques (fly-fish, jet-ski, parachute ascensionnel, bouée remorquée...), ce fut surtout l'occasion de découvrir la culture catalane.

Le campement étant basé à **Calella**, nous étions à seulement 50 km **de Barcelone**. L'occasion de visiter le Camp Nou (stade de foot) et de découvrir une partie de la ville riche en architecture. Le retour fut difficile avec une baisse de température à 20°... pas de doute... nous sommes bien rentrés chez nous !

Informations auprès de **Manu**
jeunesse@animaction.asso.fr ou
à l'association au 02 40 31 53 18.

Bonne rentrée pour les Cavaliers Marins, sous le signe du trèfle à 4 feuilles !

Le 10 septembre a eu lieu une randonnée de 18 km sur St-Mars (sans une goutte de pluie !) avec de nouvelles adhésions lors de l'Assemblée Générale qui s'ensuivait, dans la bonne humeur et un bon appétit bien mérité.

Des projets mensuels se profilent, ainsi qu'une nouvelle tentative de vide box/grenier pour le printemps prochain, qu'on se le dise ! (date pas encore déterminée).

Les Cavaliers Marins sont toujours à l'écoute de toutes propositions pour l'entretien de parcelles de terrains par de silencieuses "débroussailleuses" à 4 pattes.



Pour tous renseignements, contactez Isabelle Fontaine au 07 71 28 86 53.

Un été à la Passerelle

Les jeunes collégien(ne)s de la Passerelle ont pu, cet été, profiter d'activités et de sorties variées pour découvrir, s'instruire, tester et s'amuser.

Hop hop hop on fait du hip-hop ! Un atelier écriture de rap, punchline, et autres rimes :

*"Yo yo ! Celui-ci
nous a permis
de poser nos mots et nos idées
afin de créer le nouveau son de l'été !"*

Hand spinner, fabrication de bonbons, cuisine, radio, bricolages, sorties au Puy du fou et à O'gliss, mais aussi du rangement et du réaménagement... Et oui ! A la Passerelle, on fait un peu de tout !

Et puis, on a vécu de bons moments en séjour aussi. Le succès et la gloire sur les planches aux Zendimanchés avec les Vacances Spectaculaires (hip-hop, beatbox, trapèze, MAO, cirque...).

De la découverte, de l'entraide, du sport et plein d'émotions fortes au bivouac accrobranche vers Guérande et au bivouac VTT en pays de la Gacilly (56) ! Pas de pneu crevé, mais de beaux paysages, des descentes rapides, des montées escarpées et des pauses au soleil bien méritées !

Et voilà, l'été est terminé, mais on va continuer à s'activer !

Pour les mois de septembre et octobre, c'était la réalisation d'un court-métrage ; une sombre histoire d'écran, de contrôle du monde, de super-pouvoir et de gentils qui gagnent... Maintenant, on va reprendre la radio MédiaPass et plein d'autres activités. En tout cas, on ne va pas s'ennuyer !



Vous êtes collégien(ne)s ? Venez tester la Passerelle le mercredi et le samedi après-midi.

Si vous avez besoin de plus d'information, n'hésitez pas à me contacter par mail à passerellestmars@animation.asso.fr ou au téléphone au 07 87 09 32 06.

Mathieu Boucontet, animateur Jeunesse

Vie Scolaire

APEL-OGEC École Sainte-Thérèse

Et si l'école Ste-Thérèse...

Si Ste-Thérèse s'appelait St-Médard,
Si l'Ogec préparait des fêtes,
Si l'Apel gérait la compta,
Si Mme Champenois se déguisait en Anne-Sophie,
Si la randonnée se faisait à dos de wallaby,
Si la kermesse se passait à Noël,
Et le marché de Noël en juin,
Si le vide grenier était le 18 mars,
Si les travaux étaient un jeu d'enfants,
Si le papier était des origamis.
Alors les enfants seraient des parents,
Mais le plus important est de passer de bons moments,
MERCI est le mot de la fin.



Amicale'ment Vôtre



L'Amicale Laïque de Saint-Mars-de-Coutais est fière d'avoir pu contribuer pendant l'année 2016/2017 à pas moins de 6 projets scolaires.

Tous les enfants de l'école Delaroche ont donc bénéficié de l'investissement des parents bénévoles, mais également les familles qui ont participé aux événements, car vous avez été nombreux à nous rejoindre durant nos différentes manifestations.

L'année scolaire a été clôturée comme de coutume par la traditionnelle Fête de l'École pendant laquelle nous avons bénéficié d'un très beau temps. Les élèves nous ont présenté, cette année encore,

un beau spectacle de danse. Les élèves de CM2 et Ulis quittant l'établissement ont également pu repartir avec leur calculatrice pour préparer l'entrée au collège.

De la sortie cinéma pour le Festival Terre d'Ailleurs à la grande aventure du "Legendia Parc" en passant par un voyage dans le temps avec l'École d'Autrefois, les petits comme les grands ont été très gâtés cette année encore, et c'est avec tout autant d'enthousiasme et de projets en tête que nous démarrons cette nouvelle année scolaire 2017-2018.

Le **24**, c'est la date de l'année : les périodes scolaires seront cette année rythmées par plusieurs manifestations :

- Le Marché d'Automne le **24 novembre**,
- Le Carnaval le **24 mars**,
- La Fête de l'École le **24 juin**.

Nous renouvelons également les traditionnelles ventes des madeleines Bijou, sapins de Noël, sarmements de vignes, pains, paniers de fruits et légumes tout au long de l'année.

Nous comptons sur vous pour soutenir toutes ces initiatives, alors gardez bien l'œil sur les carnets de liaison de vos enfants dans lesquels les bons de commandes vous seront transmis.

Bien évidemment, tout cela ne serait pas possible sans la participation des bénévoles. Nous vous attendons donc toujours plus nombreux en tant que membres actifs réguliers ou ponctuels. Il y a beaucoup à penser et à faire. Toute aide est la bienvenue pour nous prêter main-forte.



Pour nous contacter :
Mail : alstmarin@gmail.com
Téléphone : 06 28 73 38 14
06 26 17 80 26
Facebook : www.amicale-laiquesmdc.com

École Sainte-Thérèse



L'école Sainte-Thérèse accueille 100 élèves, répartis de la toute petite section au CM2. Cette année scolaire démarre avec une nouvelle directrice, Mme Champenois, en poste dans l'école depuis 2011.

L'école accueille également une nouvelle enseignante, Mme Coutouis, dans la classe de CE1/CE2 et une aide maternelle, Mme Héry.

Cette année sera marquée par la mise en place de la pédagogie Faure, à laquelle l'équipe enseignante a été formée l'an passé.



Parc des Versènes

Dimanche 25 juin dernier vers 21 h, des promeneurs ont découvert des déchets laissés sur une table de pique-nique au parc des Versènes. Quelle désolation !

Nous devons tous préserver ce site ainsi que les autres sites en les laissant propres.

Il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme.

Nous comptons sur vous pour transmettre ce message aux jeunes et moins jeunes de votre entourage.

La Municipalité et tous les usagers des parcs



Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél. : 02 40 31 50 53 - Télécopie : 02 40 04 87 44

Email : smdc-accueil@orange.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Jeudi : 14 h - 18 h 30

Vendredi : 9 h 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Samedi : 9 h - 12 h.



Le mardi après-midi et le jeudi matin, la mairie est fermée au public.

A compter du 1^{er} novembre 2017, le standard téléphonique sera également fermé.

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Nous vous rappelons que la déchèterie est ouverte :

- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 20.
- Mercredi et samedi de 9 h à 11 h 50.



Gilet jaune

Soyez prudents, soyez visibles !

Pour les élèves empruntant les transports scolaires, il est rappelé que le port du gilet jaune est obligatoire.

Pour sa sécurité, persuadez votre enfant de porter son gilet jaune ! Pour une fois qu'il a le droit de se faire remarquer...



50 kg de déchets verts brûlés c'est...



...6000 km

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



... plus de 100 trajets

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Tri des déchets verts dans le cimetière

La Communauté de Communes Sud-Retz-Atlantique souhaite développer le tri des déchets fermentescibles dans les cimetières du territoire afin de permettre aux habitants de continuer leur geste de tri au-delà du domicile.

Un conteneur pour les déchets verts a été installé dans le cimetière en complément du conteneur à ordures ménagères non recyclables. Des consignes de tri sont apposées sur le conteneur pour faciliter la collecte par les agents et la valorisation de déchets végétaux en compost.



Votre préfecture
se modernise
Ne perdez plus
de temps
aux guichets

**VOTRE PERMIS
EN LIGNE
24h/24, 7j/7**

Vol, perte, détérioration, expiration de la durée administrative de votre permis de conduire, prorogation poids lourd, changement d'état civil, extension du permis de conduire, premier permis...

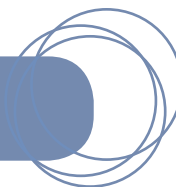
Connectez-vous sur :

www.ants.gouv.fr





Agenda



Octobre 2017

- 28 - Écriture de Contes - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle Loi 1901
- 30 - Stage tennis - **Saint-Médard Tennis** - 9 h - Salle Omnisports
- 31 - Contes à tiroirs pour enfants - **Bibliothèque Municipale** - 15 h - Salle Théâtre

Novembre

- 10 - Réunion Publique "Mobilités douces" - **Municipalité** - 19 h - Restaurant Scolaire
- 10 - Assemblée Générale - **Comité des Fêtes** - 20 h - Salle Loi 1901
- 11 - Commémoration 11/11/1918 - **FNACA** - 11 h - Cimetière + Salle Loi 1901
- 21 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle Loi 1901
- 24 - Marché d'automne - **Amicale Laïque** - Cour École Delaroche
- 24 - Assemblée Générale - **APEL-OGEC École Ste-Thérèse** - Modulaire École Ste-Thérèse
- 25 - Concours Palets - **Comité des Fêtes** - 14 h - Local Acti
- 25 - Concours de Belote - Téléthon - **Association du Tenu** - Restaurant Scolaire

Décembre

- 2 - Montage décorations Noël - **Municipalité**
- 8 - Distribution Sacs Jaunes - **Com. de Com. Sud Retz Atlantique** - 15 h 30 à 18 h - Salle Loi 1901
- 8 - Marché de Noël - **OGEC-APEL École Ste-Thérèse** - Cour École Ste-Thérèse
- 9 - Marché de Noël - **Asso. des Professionnels de St-Mars-de-Coutais** - Rue du Château
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle Loi 1901
- 20 à confirmer - Lecture Histoires de Noël -
Bibliothèque Municipale - 15 h - Bibliothèque
- 27 - Tournoi en salle Seniors - **St-Médard Football**
Salle Omnisports



Janvier 2018

- 6 - Démontage décorations Noël - **Municipalité**
- 13 - Vœux Municipalité - **Municipalité** - 17 h 30 - *Nouvelle salle*
- 13 - Galette des Rois - **St-Médard Football** - 9 h - *Salle Omnisports*
- 16 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 18 - Assemblée Générale - **Association du Tenu** - *Nouvelle salle*
- 20 - Audition Musicale - **Cordissimo** - 11 h - *Salle Théâtre*
- 21 - Gui l'An Neuf - **Gui l'An Neuf** - *Nouvelle salle ou Salle Acti*
- 27 - Cordissimo fait son show - **Cordissimo** - *Salle Théâtre*
- 28 - Tournoi de toc - **OGEC École Ste-Thérèse** - *Restaurant Scolaire*

février

- 10 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - *Nouvelle salle*
- 20 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 23 - Tournoi en salle Vétérans - **St-Médard Football** - 17 h - *Salle Omnisports*
- 23 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - 20 h - *Salle Loi 1901*
- 27 - Conte pour enfants - **Bibliothèque Municipale** - *Salle Théâtre*

Mars

- A définir - "Viens Jouer avec une Copine" - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 10 - Tirage de la tombola - **Société de Chasse** - 18 h - *Salle Loi 1901*
- 17 - Repas des Aînés - **Municipalité** - *Nouvelle salle*
- 15-16-17-18 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 20 h 30 (15-16-17) - 15 h (18) - *Salle Théâtre*
- 18 - Vide-grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - *Stade des Bergeries*
- 19 - Commémoration 19/03/1962 - **FNACA** - *Cimetière* - *Salle Loi 1901*
- 20 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 21 - Assemblée Générale - **Cordissimo** - *Salle N° 21 TAP + Assos*
- 24 - Carnaval des Écoles - *Cour École Delaroche*
- 24 - Tournoi Badminton - **Bad St-Marin** - 10 h - *Salle Omnisports*
- 24-25 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac**
20 h 30 (24) - 15 h (25) - *Salle Théâtre*
- 24 - Tournoi - **Boule St-Marine**
14 h - *Stade des Bergeries*

